

Notre règlement intérieur

Généralement:

Si vous manquez quelque chose dans notre logement, quelque chose devrait être amélioré ou si nous pouvons être d'aucune aide, s'il vous plaît laissez-nous savoir.

Si vous endommagez l'ameublement, s'il vous plaît nous en informer immédiatement, au plus tard avant de votre départ. Souvent, on peut clarifier ces choses rapidement et facilement par l'assurance responsabilité civile. Les bagatelles comme un verre ou une assiette cassée sont normales et ne doivent pas être déclarés et remplacés. S'il vous plaît assurer que vos compagnons de voyage aussi observent ce règlement.

Votre devoir de diligence:

S'il vous plaît fermer toutes les fenêtres et les portes avant de quitter le logement. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou de cambriolage. S'il vous plaît vous assurez également que toutes les lumières, la cuisinière/le four et tous les ustensiles sont éteints. S'il vous plaît procéder attentif avec l'ameublement.

Cuisine / salle de bain:

S'il vous plaît laver la vaisselle, des couverts, des pots et des casseroles utilisés avant votre départ. Au départ la cuisine devrait ressembler que vous l'avez trouvé! Tous les aliments doivent être éliminés au départ. S'il vous plaît séparer vos déchets correctement dans les boîtes à ordures.

S'il vous plaît aérer après la douche pour 15 minutes au moins, éteindre le chauffage à ce temps-là. N'éliminez pas les restes du repas dans la toilette, la douche ou le lavabo.

Chauffage / Aération:

S'il vous plaît aérer les locaux pour 10 minutes au moins par jour (aération ponctuelle). N'oubliez pas d'éteindre le chauffage à ce temps-là. Éteignez les corps de chauffe avec les fenêtres ouvertes! Il ne faut pas que vous reprogrammez l'installation de chauffage.

Fumer:

Nous vous demandons de fumer seulement là où cela est expressément autorisé. Si vous ne savez pas où vous pouvez fumer et où pas, s'il vous plaît demander.

Temps de repos/pause déjeuner:

S'il vous plaît observer le repos nocturne du 22:00h – 7:00 et la pause déjeuner du 12:00h – 15:00h.

Clé:

Comme locataire, vous obtenez une clé au moins. En cas de perte de la clé l'entier système de fermeture doit être remplacé. Les frais doivent être supportés par le responsable!

Parking:

S'il vous plaît utiliser uniquement des emplacements désignés/publics et observer les temps de stationnement.

Divers:

- Ne reprogrammez pas des appareils tels que TV etc. selon vos souhaits.
- Les personnes supplémentaires non affichés ne sont pas autorisés à rester dans le logement.
- S'il vous plaît défaire les chaussures sales devant la porte.
- Ne transportez pas des meubles de l'intérieur au dehors.

Nous vous remercions de votre attention!

